

avoir pour recommandé. Seulement au regard de la bonne affection qu'il porte à votre cause, je vous ose privément dire que la courtoisie que luy monstrerez, dont je me tiens bien assuré, que de votre part, il en recevra de bien grande, causera que les autres qui seront cy-après employés par Sa Majesté en semblables offices pour votre bien et profit, en soyent mieux affectionnés, et comme un esguillon pour les inciter d'avantage de vous servir de tous leurs pouvoirs si alégrement et de bon cœur que les occasions requerront. Au reste, je vous supplie vouloir renvoyer les articles que je vous envoyai par la dernière despesche, pour ce que l'on a accordé sur d'autres qui vous seront bailliés par ce gentilhomme. Et à tant, etc.

(Record office, Cal., n° 1044.)

MMMCCCLVII.

Le Conseil de Zélande aux marchands anglais d'Anvers (Analyse).

(MIDDELBOURG, 13 FÉVRIER 1577.)

Sur la requête de ces marchands de pouvoir se diriger vers l'Angleterre sans avoir à payer des taxes non prévues par l'entrecours de 1507, le Conseil leur ordonne de présenter un état de leurs biens et marchandises.

(Record office, Cal., n° 1262.)

MMMCCCLVIII.

Le prince d'Orange aux marchands anglais d'Anvers (Analyse).

(MIDDELBOURG, 14 FÉVRIER 1577.)

Sur la même requête, il autorise les marchands anglais (au nombre de cinquante) à se retirer en Angleterre, mais à la condition de payer les taxes.

(Record office, Cal., n° 1265.)
